Projet Alimentaire Territorial
Projet reconnu par l'État
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE m2A

DE LA GRAINE À L'ASSIETTE

01 Développer l'autonomie alimentaire

Garantir la pérennité et la souveraineté alimentaire en renforçant la production locale et en protégeant durablement les espaces agricoles.

02 Promouvoir une agriculture à faible impact environnemental

Accompagner les évolutions de pratiques agricoles, renforcer les filières engagées dans la réduction de leur impact environnemental et préserver la ressource en eau, notre premier aliment.

03 Permettre à tous un accès à une alimentation de qualité

Renforcer l'offre pour la restauration collective et garantir l'accès aux produits de qualité à tous, en particulier les publics fragiles.

04 Maintenir l'emploi et développer la formation dans l'agriculture et l'alimentation

Concilier saisonnalité et emploi durable, favoriser l'insertion professionnelle et valoriser la formation.

05 Contribuer à une filière équitable favorable à la santé au travers de la prévention

Encourager des pratiques alimentaires durables, conciliant réduction de l'empreinte environnementale et amélioration de la santé globale à travers des démarches de sensibilisation.